



« LES RDV DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

Compte-rendu sur le RDV « Epargne Solidaire »

Présenté par Patrick CREAC'H,
Co-président de l'ADESS

Date : 30 juin 2010
Lieu : Le Tempo

L'Epargne solidaire est une démarche militante, fondée sur la volonté des épargnants à soutenir des projets ou des entreprises à forte plus value sociale, environnementale et/ou humanitaire.

- 1) **Les structures à Capital – risque Solidaire:** Une structure à capital risque solidaire mobilise l'épargne de ses membres au service de la création et du développement de petites entreprises locales et collectives (SARL, SCOP, SCIC, SA, association, ...):

Les Cigales (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire)

Le Club est constitué de 5 à 25 personnes qui mettent une partie de leur épargne en commun. Il se réunit plusieurs fois par an pour recevoir les créateurs, décider de leurs placements et affecter cette épargne collective au capital des entreprises. Le placement est mensualisé.

C'est un lieu d'échanges et d'autoformation sur les questions économiques et de développement local, où investisseurs et porteurs de projet font l'expérience d'une économie socialement responsable et solidaire. L'apport d'une CIGALES est un effet levier indéniable dans la création ou la reprise d'une activité. L'affectation est transparente.

Le club a une durée de vie de 5 ans, prorogable une fois. Au terme de sa vie, il procède à la liquidation de son portefeuille, au prorata des apports des cigaliers. L'épargne solidaire apportée permet une réduction fiscale de 25%, mais si celle-ci est retirée dans les 5 ans, ces 25% seront à rendre!

Plus d'infos: <http://www.cigales.asso.fr/>

Une Cigales peut mettre ses fonds dans GARRIGUE.

GARRIGUE

Garrigue est une société coopérative de capital-risque, qui investit dans des entreprises d'utilité sociale. Grâce à l'épargne de ses actionnaires, Garrigue, société de capital risque solidaire, accompagne financièrement des entreprises en création ou en développement.

L'épargnant participe une fois par an aux décisions sauf s'il intègre le Conseil de Surveillance qui nomme un directoire chargé de la gestion de la coopérative.

Choix de l'Investissement se décide au niveau nationale mais il est « redistribué » par rapport à l'origine géographique de l'Epargne. Si aucune Epargne ne provient de la Bretagne, aucun projet ne pourra être financé par Garrigue.

Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire

contact@adessdupaysdemorlaix.org | 10, rue de la tannerie 29600 Plourin-lès-morlaix
tél: 09.81.71.87.49 | www.ecol-sol-brest.net | siren: 519 454 979 | code APE 9499Z



« LES RDV DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

Compte-rendu sur le RDV « Epargne Solidaire »

Présenté par Patrick CREAC'H,
Co-président de l'ADESS

Date : 30 juin 2010
Lieu : Le Tempo

Le cours de l'action a été maintenu depuis quinze ans à 77 euros. De plus, une part de risque est assurée par OSEO GARANTIE à hauteur de 70% des fonds propres investis dans des entreprises de moins de 7 ans.

La durée conseillée pour le placement est de 5 ans au minimum, pour bénéficier de l'avantage fiscal.

Pour plus d'infos: <http://www.garrigue.net/>

Garrigue est membre fondateur de l'association **Finansol** qui regroupe les acteurs des finances solidaires. Sa mission est de développer la solidarité dans l'épargne et la finance. Le label Finansol distingue l'ensemble des placements d'épargne solidaire.

<http://www.finansol.org/>

BRETAGNE CAPITAL SOLIDAIRE (BCS):

Cette société coopérative s'adresse aux créateurs et repreneurs de petites entreprises bretonnes. La sélection repose sur la viabilité économique des projets reçus ainsi que sur leur adéquation avec les caractéristiques éthiques requises par les statuts et le règlement intérieur de BCS.

Le montant minimum du placement: 1 part à 80 euros.

[Http://bdibretagne.free.fr/bcs/](http://bdibretagne.free.fr/bcs/)

2) LA NEF

La NEF a une double vocation: la collecte d'épargne et le crédit. Ici, l'épargne est un bien commun qui doit servir des projets d'intérêt collectif. En prenant des parts sociales dans le capital de la NEF, l'épargnant permet à cette structure de financer, via des prêts, des projets environnementaux, sociaux ou culturels.

Elle fait aussi des prêts à des particuliers sur de l'immobilier ou achat d'équipements écologiques.

Elle ne propose pas de compte à vue mais est associée à la banque Crédit Coopératif. La durée conseillée pour le placement est aussi de 5 ans minimum pour bénéficier de l'avantage fiscal.

<http://www.lanef.com/>

Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire

contact@adessdupaysdemorlaix.org | 10, rue de la tannerie 29600 Plourin-lès-morlaix
tél: 09.81.71.87.49 | www.ecol-sol-brest.net | siren: 519 454 979 | code APE 9499Z



« LES RDV DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

Compte-rendu sur le RDV « Epargne Solidaire »

**Présenté par Patrick CREAC'H,
Co-président de l'ADESS**

**Date : 30 juin 2010
Lieu : Le Tempo**

Pour plus d'informations générales:

Guide pratique « les placements éthiques et solidaires », hors-série d'Alternatives Economiques.

http://www.alternatives-economiques.fr/les-placements-ethiques-et-solidaires_fr_pub_745.html

Article sur ce RDV par Aurélie Kerboul, Bretagne Durable :

<http://www.bretagne-durable.info/ecoclub/economie-social/solidarit%C3%A9s/l%C3%A9pargne-solidaire-quand-cigales-rencontrent-garrigue>

Le 13/07/2010

Par Gwenaëlle SEBILO,

Chargée de mission ADESS – Pays de Morlaix

Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire

contact@adessdupaysdemorlaix.org | 10, rue de la tannerie 29600 Plourin-lès-morlaix
tél: 09.81.71.87.49 | www.ecol-sol-brest.net | siren: 519 454 979 | code APE 9499Z